

# LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

BULLETIN ANNUEL

N° 87 - ANNÉE 1982

Assemblée générale du 15 mars 1982, p. 1 —  
Réunion traditionnelle au Mont-Saint-Michel du 26  
septembre 1981, p. 4 — « L'An mil au Mont-Saint-  
Michel », p. 16 — La vie au Mont en 1981, p. 23  
— Intervention de M. J.P. Bady, p. 29 — Cotisa-  
tions, p. 30 — Réunion 1982 au Mont-Saint-Michel,  
p. 30 — Vente de documents, p. 30.

*ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE*

Décret du 16 Avril 1918

Siège social : 50116 ABBAYE DU MONT-SAINT-MICHEL - B.P. N° 9

LES AMIS DU MONT SAINT-MICHEL

B.P. 9

50170 LE MONT SAINT-MICHEL

# LES AMIS DU MONT-SAINT-MICHEL

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

(Décret du 16 Avril 1918)

Siège Social : 50116 LE MONT-SAINT-MICHEL (Manche) Boîte Postale N° 9

## Assemblée Générale du 15 Mars 1982

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association des « Amis du Mont-Saint-Michel » s'est tenue le lundi 15 mars 1982, à 19 h. 30, dans les salons de l'Hôtel « Lutetia » à Paris.

Le Président, M. Joseph LE CLERC, entouré des deux vice-présidents, M. Michel REULOS et le R.P. Michel RIOUET, de Madame Jacques ABADIE, secrétaire, et de Mademoiselle Elisabeth FERRY, trésorière ouvre la séance à 19 heures. 70 adhérents étaient présents ; plus de 250 pouvoirs avaient été adressés par des membres de l'Association, empêchés de participer à la réunion.

Lecture est d'abord donnée du rapport moral, approuvé par le Conseil d'Administration qui s'est réuni avant la réunion à 18 heures.

### ANNÉE 1981 — RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs,

La première question que doit évoquer le rapport moral d'un groupe tel que le nôtre concerne la vie intérieure de l'Association.

Lors de nos deux rencontres annuelles, nous avons toujours soulevé le problème du recrutement de nouveaux adhérents, estimant que pour défendre efficacement les causes qui sont les nôtres nous devons pouvoir faire état d'un effectif de membres comparable, dans toute la mesure du possible, à celui qui avait été atteint dans les premières années de l'Association.

Nous devons vous dire que nos appels ont été entendus, au moins par certains de nos collègues : depuis deux ans nous avons enregistré plus d'une centaine de nouveaux adhérents, parmi lesquels plusieurs étrangers, Américains et Canadiens notamment.

Nous voulons remercier à ce titre ceux d'entre vous qui, répondant aux souhaits qu'avaient formé nos Assemblées Générales de 1980 et 1981, ont œuvré en ce sens ; il faut citer notamment Mlle Henriette GUIBÉ, pour

le Canada et M. Pierre-Henri COLAS-THIBOUVILLE, président du Club Normandie-Amérique aux Etats-Unis. Ce dernier a prononcé, le 2 février dernier, à l'Alliance Française à New-York, une conférence sur le Mont-Saint-Michel, illustrée par des diapositives que le P. de Senneville lui avait fournies en notre nom : cette conférence a rassemblé plus de 300 auditeurs. A cette occasion, M. COLAS-THIBOUVILLE a entrepris une campagne de recrutement pour les « Amis du Mont-Saint-Michel » dont nous ressentons déjà les effets ; il doit renouveler prochainement sa conférence à Philadelphie et à Atlanta.

M. PERRIN, président de l'Association pour la défense du site de Genêts et de la baie du Mont-Saint-Michel nous a, de son côté fourni — ou va nous donner — des adresses de correspondants possibles aux U.S.A., en Grande-Bretagne et au Japon.

A tous ceux qui veulent bien nous apporter ainsi leur concours, nous disons notre gratitude, en soulignant que l'effort de recrutement est l'affaire de tous nos adhérents : faut-il rappeler que, si chaque Ami du Mont-Saint-Michel recrutait 4 ou 5 nouveaux membres, nous serions très rapidement plus de 4 000 ?

Notre effectif actuel est de l'ordre de 800. Comme vous le savez, nous avons pour habitude d'envoyer nos circulaires et bulletins à tous ceux qui ont acquitté leur cotisation, une fois au moins, au cours des quatre dernières années. Ceci nous amène à déplorer que, par oubli ou négligence, beaucoup d'adhérents ne se manifestent, en réglant leur cotisation qu'une fois tous les trois ou quatre ans.

Le problème des cotisations sera évoqué, tout à l'heure, par notre trésorière, Mlle FERRY, mais nous devons rappeler, pour reprendre une formule de notre Président d'Honneur Francis AMBRIÈRE, que « les difficultés de gestion d'une association philanthropique telle que la nôtre nous contraignent à demander instamment à nos adhérents de bien vouloir s'acquitter régulièrement de leur cotisation ».

Comme nous vous l'avons fait savoir par notre lettre du 12 février, M. LE MAROIS et le R.P. RIOUET ont exprimé le souhait de laisser à de plus jeunes qu'eux leurs postes d'administrateurs de l'Association.

Sur proposition de votre bureau, le Conseil les a nommés membres d'honneur, conformément à l'article 3 de nos statuts.

Est-il besoin de redire tout ce que notre Association doit à l'un et à l'autre ?

Nous voudrions simplement rappeler que sans le Père RIOUET, le Millénaire Monastique n'aurait pas été célébré, comme il le fut, en 1965 et 1966 et qu'à ce titre nous lui devons une immense reconnaissance, mais nous avons beaucoup d'autres motifs pour lui exprimer notre gratitude et notre attachement.

Nous voulons aussi remercier M. LE MAROIS qui, avec patience et obstination a suivi, depuis de nombreuses années, les mouvements de la mer et des sables au pied du Mont, qui, avec compétence et assiduité, nous a représentés auprès du Laboratoire de Maisons-Alfort, lors des études entreprises pour le rétablissement de l'environnement maritime du Mont, nous en rendant compte très fidèlement.

L'honorariat, chez nous, ne décharge pas ceux auxquels il est conféré de leur collaboration à l'œuvre commune : le Père RIOUET et M. LE MAROIS en sont bien conscients, c'est pourquoi nous leur disons que, plus que jamais, nous comptons sur eux et nous savons déjà, parce qu'ils nous l'ont dit, que nous pourrions, dans l'avenir comme par le passé, profiter de leur entier concours.

Nombreux sont parmi nos adhérents ceux qui ignoraient que jusqu'à maintenant la baie du Mont-Saint-Michel et son site n'étaient pas classés... et c'est pourtant la réalité, ce qui a permis, hélas, la construction dans cette zone de bâtiments dont on peut dire, à tout le moins, qu'ils sont disgracieux. A l'époque de leur édification, M. l'Inspecteur Général SIGURET avait vivement protesté contre la réalisation de ces constructions intempestives (il était, à l'époque conservateur régional des bâtiments de France) mais il n'avait, sauf erreur, aucun texte réglementaire pour appuyer son action.

Nous avons été heureux d'apprendre que M. le Ministre de l'Environnement a décidé de faire étudier rapidement les mesures de protection renforcées à prévoir sur l'ensemble de la baie.

S'il faut en croire les informations données par la presse régionale et la télévision — et nous voulons espérer qu'elles sont exactes — le site du Mont-Saint-Michel devrait être prochainement classé dans un rayon de 50 kilomètres autour du Mont.

Cette mesure, tant souhaitée, répondra à nos vœux, à ceux de l'« Association pour la protection du site de Genêts et de la baie » et de l'« Association pour la protection du site et le développement touristique de Champeaux et de la baie ». Pour mémoire, nous rappelons que nous avons soutenu avec vigueur les actions engagées par ce dernier groupement pour éviter l'installation de parcs à huîtres dans la baie. M. PITEL, son président a reçu, tout récemment, une lettre de confirmation que lui a adressée M. CRÉPEAU, Ministre de l'Environnement (elle est datée du 4 février dernier) ; elle donne à entendre que les projets annoncés n'auront pas de suite ; nous ne pouvons que nous en réjouir.

Dès le mois de juin 1981, nous avons écrit aux quatre ministres dont nous pouvions présumer qu'ils étaient compétents pour la solution des problèmes que pose le rétablissement de l'environnement maritime du Mont-Saint-Michel : Environnement, Urbanisme et Logement, Culture et Mer.

Si les deux derniers cités n'ont pas jugé opportun de nous répondre, nous avons, en revanche, été informés de la position des Pouvoirs Publics par une lettre adressée à M. le Préfet de la Manche, en date du 31 juillet 1981 et dont le Président JOZEAU-MARIGNÉ a donné lecture lors de notre réunion de septembre dernier au Mont ; cette position a été confirmée par une autre correspondance émanant de M. le Ministre de l'Environnement envoyée à notre association le 13 octobre 1981.

Dès son arrivée à Saint-Lô, nous avons sollicité une audience de M. ABADIE, nouveau Préfet de la Manche. Votre président l'a rencontré à deux reprises : il lui a réservé un accueil courtois mais réservé en ce qui concerne la solution des problèmes qui nous préoccupent. M. ABADIE a toutefois annoncé qu'une réunion groupant les représentants des ministères intéressés et ceux des autorités régionales et locales aurait lieu à Saint-Lô au début de janvier 1982. Malgré l'affirmation, plusieurs fois répétée par le Gouvernement qu'il voulait développer les contacts avec les associations telles que la nôtre, nous n'avons pas été convoqués à cette rencontre ; aucun compte-rendu officiel n'en a été publié à ce jour.

Il résulte toutefois des correspondances précitées et des renseignements donnés à la presse à la suite de la réunion qui a effectivement eu lieu à Saint-Lô le 12 janvier dernier un certain nombre d'informations concordantes que nous vous rapportons en nous référant, notamment, au journal l'« Ouest-France » du 14 janvier 1982 :

— 1<sup>re</sup> décision : l'Etat va lancer, à ses frais les études techniques nécessaires pour le réaménagement du barrage sur le Couesnon, opération évaluée à 50 millions de francs. Au fur et à mesure que le projet sur ce barrage sera élaboré, des contacts seront maintenus avec les élus locaux et les collectivités concernées pour définir, d'une manière plus certaine le programme et l'entourer du consensus nécessaire en même temps que seront examinés les problèmes du financement. Dans le même temps les premiers travaux d'arasement de la digue de Roche-Thorin vont être engagés (coût 10 millions de francs).

— 2<sup>e</sup> décision : l'Etat, en ce qui concerne les travaux sur la digue de Roche-Thorin, fera la première mise de fonds ; s'y ajouteront les participations déjà annoncées comme celle de l'Etablissement Public Régional qui, en janvier 1981 avait inscrit à son budget une somme de 1 million de francs (portée à 1 million 100 000 francs au budget 1982).

Le Préfet ajoutait (je cite) : « l'étude d'impact vient d'être terminée pour cet arasement et sera déposée incessamment avec une note technique sur les travaux localisés. Les ministères concernés décideront alors du moment où les travaux pourront commencer ».

Il était précisé par ailleurs que l'Etat assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des différentes phases des travaux, c'est-à-dire, leur responsabilité technique ; il n'est donc plus question d'un syndicat mixte qui aurait la maîtrise d'ouvrage des travaux prévus, syndicat dont la nature, la composition et les responsabilités étaient, pour le moins, imprécises.

Les informations reproduites par la presse donnaient à entendre que les autres opérations préconisées par le laboratoire de Maisons-Alfort (création de deux bassins de retenue contenant chacun 1,5 million de

mètres cube d'eau et devant assurer, à marée basse, un effet de « chasse » dans la baie, et aussi aménagement de la digue routière) seraient envisagées ultérieurement quand on aura constaté les effets des deux premières mesures (Roche-Torin et barrage du Couesnon).

Si nous pouvons nous réjouir du côté positif des dispositions annoncées, et dont nous voulons croire qu'elles seront rapidement suivies d'exécution, nous ne pouvons que déplorer les hésitations de l'Administration (c'est à tout le moins l'expression qu'il faut employer) pour l'achèvement du programme prévu, car, les formules mises au point par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France forment un tout : il serait, à tout le moins normal qu'on entreprenne sans attendre les études nécessaires pour l'exécution des deux dernières opérations, faute de quoi, dans 20 ans, on en sera encore à discuter sur l'opportunité et les conditions de leur réalisation. Nous rappelons, pour mémoire, que comme le disait le Professeur LARSONNEUR, il y a quelques jours, à Saint-Lô, les mesures en question assureront l'insularité du Mont, pour au moins un siècle.

Nous aurions pu penser que les dispositions prévues par les Pouvoirs Publics et que nous venons de rappeler auraient recueilli l'approbation générale : tel n'est pas le cas !

Nous avons été surpris d'apprendre qu'un organisme qui s'appelle la « Société d'études pour la protection de la Nature en Bretagne », société totalement ignorée jusqu'à maintenant, s'élevait contre le programme de travaux annoncés ; sans entrer dans le détail de son intervention, nous noterons que, d'après ces curieux écologistes, le Mont-Saint-Michel serait tout aussi beau sans la mer, entouré par la terre, comme le Mont Dol. Les aménagements préconisés par le laboratoire de Maisons-Alfort seraient, toujours d'après cette société, onéreux et sans résultat. Qui plus est, la Sée et la Sélune, les deux premières rivières de Bretagne (je dis bien de Bretagne !) pour l'élevage et la capture des saumons perdraient cette qualité si les travaux annoncés étaient exécutés.

Nous serions tentés de sourire si de telles déclarations n'avaient fait l'objet de communiqués très solennels dans la presse régionale. M. LE MAROIS et le Professeur LARSONNEUR ont protesté, comme il se doit, par des communiqués dans la presse, soulignant, notamment, que les responsables de la Société en question devraient commencer par apprendre la géographie ! M. LE MAROIS rappelait, fort opportunément qu'une des raisons de l'ensablement de la baie est le fait que la Ville de Rennes prélève une part importante de l'eau du Couesnon... et qu'elle ne la lui rend pas !

Nous vous signalons cette intervention, pour le moins intempestive ; elle démontre, en effet, que nous devons rester sur nos gardes et que notre devoir est de veiller, par tous les moyens en notre pouvoir, tant que nous n'aurons pas gagné la bataille du rétablissement de l'environnement maritime du Mont.

Lors de notre rencontre au Mont-Saint-Michel, le 26 septembre dernier, nous avons déploré que, faute de crédits, l'entreprise DEGAIN qui, depuis des décennies, assure l'entretien et la restauration de l'Abbaye ait été obligée de suspendre l'activité de son atelier Montois. Mlle MOSER, Directeur régional des Affaires Culturelles avait apaisé nos craintes et annoncé une prochaine reprise des travaux. C'est maintenant chose faite et nous nous en réjouissons. L'arrêt des travaux n'a finalement été que de quatre mois. Nous voulons espérer que l'accroissement des crédits alloués par le budget 1982 au Ministère de la Culture amènera une accélération des tâches nombreuses qui restent à accomplir au Mont et dont M. FROIDEVAUX — que nous remercions une fois de plus pour sa compétence et son dévouement — pourrait vous décrire mieux que quiconque.

L'un de nos adhérents, qui est certainement un éminent philatéliste, nous a fait remarquer que le Mont-Saint-Michel n'a fait l'objet que d'une seule émission de timbres-poste : il s'agissait d'un 5 Francs, anciens, et pour cause, puisqu'il faisait partie d'une série émise entre 1929 et 1931 ayant pour thème général « Monuments et Sites ».

Notre correspondant rappelle qu'à l'occasion du Millénaire Monastique, un timbre de 0 fr. 25 fut édité, mais qu'il reproduisait une page, fort belle d'ailleurs, extraite des manuscrits conservés à Avranches, représentant Saint-Michel terrassant le dragon. Il nous suggère de solliciter la réalisation d'un nouveau timbre représentant, cette fois, le Mont, entouré de tange, ajoutant que cette figurine attirerait l'attention sur les menaces qui pèsent actuellement sur l'édifice qui nous est cher et que le monde entier y serait sensible. A l'appui de son intervention, notre collègue a joint une carte postale qui se passe de commentaires et dont la reproduction pourrait figurer sur le timbre en question.

Nous présumons que vous serez d'accord pour que nous intervenions, dans le sens qu'il nous suggère auprès de M. le Ministre des P.T.T. qui, parlementaire Normand, ne devrait pas être insensible à notre démarche. Quand on examine les thèmes retenus depuis plusieurs années par les services postaux pour leurs nouveaux timbres, on ne peut qu'en déplorer la trop fréquente médiocrité. Le Mont-Saint-Michel sera-t-il retenu ? Nous le souhaitons très vivement et ferons tout notre possible pour qu'il en soit ainsi.

Comme nous vous l'avons dit, notre Conseil a nommé le Révérend Père RIQUET, membre d'honneur de notre Association : ce n'était que justice.

Tenant compte des immenses services qu'il a rendus à nos causes et de ceux que, nous n'en doutons pas, il continuera de leur rendre dans l'avenir, nous vous soumettons une résolution le nommant Président d'Honneur des « Amis du Mont-Saint-Michel ». Nous ne doutons pas que vous ratifierez notre proposition.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans évoquer le souvenir de deux personnalités, certes fort différentes, qui ont récemment quitté ce monde mais auxquelles nous devons une immense gratitude.

Il s'agit, d'abord de M. CESBRON : c'était notre plus ancien adhérent puisque, dès 1911, il s'était inscrit aux « Amis du Mont-Saint-Michel », lors de la fondation de l'Association. Chaque année, il était des nôtres, à Paris et au Mont ; il faisait, en outre des séjours réguliers à l'Abbaye, heureux d'y retrouver les pierres et les traditions qu'il aimait. Il y a 3 ans, il nous avait offert sa collection personnelle, absolument complète, des bulletins des « Amis du Mont-Saint-Michel », nous rendant ainsi un précieux service car certains numéros anciens nous faisaient défaut. Il s'est éteint à l'âge de 96 ans le 19 octobre dernier. Il repose au cimetière du Mesnil-sous-Jumièges, auprès d'une Abbaye à laquelle il était également très attaché et qu'il connaissait aussi bien que le Mont.

Vous vous souvenez certainement de Dom Jean LAPORTE, religieux bénédictin de l'Abbaye de Saint-Wandrille. Participant activement aux célébrations du Millénaire Monastique il assumait la direction d'une partie des études entreprises à cette occasion. Malgré une grave difficulté auditive, il a, jusqu'à la fin de sa vie, manifesté une compétence incontestée d'érudit, notamment en ce qui concerne notre Mont-Saint-Michel. Il est décédé le 20 novembre 1981 à Saint-Wandrille. Nous lui garderons un souvenir fidèle et reconnaissant.

Il ne nous est pas possible dans un rapport comme celui-ci de vous rendre compte, en détail, de l'activité quotidienne de notre Association.

Vous devez savoir, toutefois, qu'il ne se passe pas plus de 48 heures sans que nous recevions de correspondances ayant trait au Mont, à notre activité, aux problèmes qui nous préoccupent. Malgré la pauvreté de nos moyens, nous essayons de faire face et nous espérons y réussir, attristés parfois par les remarques, voire les critiques, de ceux qui ne réalisent pas la variété et la complexité de nos tâches.

Certains parmi vous nous ont suggéré de prévoir un relèvement important de notre cotisation de membre adhérent en la portant à 100 francs, voire à 200 francs par an, ce qui accroîtrait bien sûr nos possibilités matérielles. Notre trésorière, Mlle FERRY, vous proposera, tout à l'heure, un léger relèvement de nos taux actuels, mais nous estimons qu'il ne faut pas décourager ceux de nos collègues dont les moyens sont modestes et qui sont, pour un grand nombre, parmi les plus fidèles adhérents de l'Association.

Comme vous le savez, nous nous retrouvons, chaque année, à la fin de l'été, au Mont. Nous avons le plaisir de vous annoncer que *notre rencontre de 1982 aura lieu le samedi 18 septembre sous la présidence du Professeur Michel Mollat du Jourdin, membre de l'Institut, qui prit une part active aux études entreprises à l'occasion du Millénaire.*

Vous remerciant de votre précieux concours et de votre fidélité, nous vous invitons, une fois de plus, à nous aider, notamment en recrutant de nouveaux adhérents, de façon que, les uns et les autres, nous soyons, chaque jour davantage en mesure de servir et de défendre le Mont-Saint-Michel.

Il a été ensuite procédé à l'élection de deux administrateurs, en remplacement de M. LE MAROIS et du R.P. RIQUET, nommés membres d'honneur. Quatre adhérents avaient posé leur candidature. Ont été élus à la majorité des voix : M. Gérard COLMAIRE et M. Guy PITEL.

## RAPPORT FINANCIER

### BILAN DE L'EXERCICE 1981

#### RAPPEL

Solde créditeur au 31-12-80 :	
— Banque .....	8 377,90
— C.C.P. ....	3 285,99
	<hr/>
	11 663,89

Solde créditeur au 31-12-81 :	
— Banque .....	2 038,47
— C.C.P. ....	545,95
— Caisse d'Epargne .....	10 000,00
	<hr/>
	12 584,42

Portefeuille :	
— 83 emprunt national à 10,30 % 1975 de 1 000 F	
— valeur au 31-12-81 : 881,35 soit .....	73 152,05

#### DEPENSES

— Frais d'impression du bulletin .....	7 945,00
— Envoi du bulletin .....	2 700,00
— Frais de secrétariat (papeterie, imprimerie, etc...) ..	2 454,00
— Frais de réunions (Paris - Le Mont) .....	2 000,00
— Frais de boîte postale .....	114,00
— Cotisation au Syndicat d'Initiatives du Mont-Saint-Michel .....	200,00
— Droits de garde .....	347,00
	<hr/>
	15 760,00

#### RECETTES

— Cotisations .....	7 685,00
— Intérêts du capital .....	7 694,00
— Vente de gravures .....	1 300,00
	<hr/>
	16 679,00

#### COMMENTAIRES

Vous remarquerez que les cotisations dont un bon nombre sont acquittées irrégulièrement (1 an sur 2, voire 1 an sur 3 ou 4) couvrent tout juste les seuls frais d'impression du bulletin, tous les autres frais étant financés par les intérêts du portefeuille. En dépit de l'érosion monétaire, les taux des cotisations n'ont pas été modifiés depuis 1977 (se reporter au bulletin n° 83). Il devient maintenant impératif de les relever et le Conseil vous propose de les porter à 50 F pour les membres actifs, 100 F minimum pour les membres bienfaiteurs.

Toutefois 151 membres (dont 31 nouveaux) ont déjà réglé leur cotisation pour 1982. Il serait très difficile de demander à ces adhérents que nous remercions de leur ponctualité de verser un complément. Nous vous proposons donc de n'appliquer ce nouveau barème que pour l'année 1983.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision par votre vote.

Des résolutions sont ensuite adoptées.

Résolutions proposées par le Conseil d'Administration :

1°) L'Assemblée approuve le rapport moral qui lui a été présenté par le Conseil d'Administration pour l'exercice 1981.

2°) L'Assemblée approuve le rapport financier qui lui a été présenté, au nom du Conseil d'Administration par Mlle Elisabeth FERRY, trésorière, et décide de porter les taux de cotisation annuelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983 à :

- 50 francs pour les membres adhérents,
- 100 francs minimum pour les membres bienfaiteurs.

3°) L'Assemblée approuve la proposition du Conseil d'Administration de nommer le Révérend Père Michel RIQUET, membre d'honneur de l'Association, au titre de Président d'honneur des Amis du Mont-Saint-Michel ».

Ces résolutions ont été complétées par deux autres, sous les numéros 4 et 5, sur proposition d'un membre de l'Assemblée :

4°) L'Assemblée demande au Conseil de prévoir une modification de l'article 5 des statuts comportant, notamment, l'augmentation du nombre des administrateurs, modification qui devra faire l'objet d'une délibération de l'Assemblée générale délibérant dans les conditions de l'article 17 des statuts et être proposée à l'approbation des autorités de tutelle.

5°) L'Assemblée générale, à la suite des informations données par le président dans son rapport émet le vœu que le Conseil continue de suivre en liaison avec les autres associations se préoccupant de la sauvegarde de la baie du Mont-Saint-Michel la réalisation de la procédure de classement du site annoncée par M. le Ministre de l'Environnement et intervienne, quand il y aura lieu auprès des Autorités compétentes, aux échelons national, régional, départemental et local, de façon à assurer l'harmonie des mesures qui seront prises.

## Réunion Traditionnelle au Mont-Saint-Michel du 26 Septembre 1981

Cette rencontre, groupant plus de 150 membres de l'Association était présidée par M. BADCY, directeur de la Caisse Nationale des Monuments Historiques.

Le Président ouvrit la séance dans les termes suivants :

Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis une fois de plus, nombreux, plus nombreux que jamais, pour notre rencontre annuelle, au Mont-Saint-Michel : c'est pour nous l'occasion de l'admirer, de le contempler (on ne s'en lasse jamais !) de nous intéresser à son passé, à son histoire, à sa vie de tous les jours, mais aussi de réfléchir sur ce que les uns et les autres nous pouvons — et devons — faire afin de le servir et, conformément à nos statuts et le protéger des méfaits de la nature et des maladrances des hommes.

Méfaits de la nature et maladrances des hommes : c'est bien de cela qu'il faut parler quand on évoque l'ensablement progressif de la baie dont nous connaissons depuis longtemps les causes aussi bien d'ailleurs que les moyens d'y remédier.

Je ne reviendrai pas en détail sur ce problème qui est pour nous l'essentiel : dans nos bulletins des années 1979, 1980 et dans celui de 1981 que vous venez de recevoir nous vous avons donné toutes les informations que nous possédions, nous vous avons tenus au courant de nos démarches, nous vous avons dit nos espoirs, mais hélas ! plus souvent nos déceptions.

Dans l'éditorial du dernier bulletin, nous avons fait le point de la situation telle qu'elle se présentait au mois de mai dernier. Nous avons notamment mentionné les réticences — fort compréhensibles — du Conseil Général de la Manche devant les engagements qu'on lui demandait de prendre en devenant l'animateur et la cheville ouvrière d'un syndicat mixte qui aurait été le maître d'ouvrage des travaux préconisés par le Laboratoire Central d'Hydraulique de France. Lors de notre Assemblée Générale du 8 avril dernier le Président JOZEAU-MARIGNÉ a donné des explications très claires à ce sujet.

Depuis mai dernier nous avons pris contact avec les autorités maintenant responsables de toutes les questions qui ont trait au maintien de l'environnement maritime du Mont : plusieurs départements ministériels sont compétents en ce domaine : environnement, urbanisme et logement, culture... et peut-être d'autres.

Nous n'avons encore reçu aucune information directe, toutefois, le Président JOZEAU-MARIGNÉ qui, ai-je besoin de le rappeler, est administrateur de notre Association et profondément attaché au « sauvetage » du Mont (car c'est bien d'un sauvetage qu'il s'agit) a bien voulu se renseigner auprès des pouvoirs publics. Malgré un emploi du temps particulièrement chargé il s'est joint à nous, ce matin, pendant quelques instants. Je lui donne immédiatement la parole car il doit nous quitter très rapidement.

M. JOZEAU-MARIGNÉ expose alors que, suivant une lettre adressée au Préfet de la Manche par le Ministre de l'Équipement et du Logement, le Gouvernement semble disposé à assurer lui-même la maîtrise d'ouvrage des travaux prévus pour le maintien de l'environnement maritime du Mont et à entreprendre sans attendre l'arasement de la digue de Roche Torin.

M. le Directeur de la Caisse Nationale des Monuments Historiques, c'est pour les « Amis du Mont-Saint-Michel » une très grande joie de vous accueillir pour cette rencontre annuelle.

Les liens entre l'organisme que vous représentez et le Mont-Saint-Michel sont anciens et étroits. C'est grâce à la Caisse, à ses services et au personnel qu'elle délègue ici que le Mont peut être entretenu et visité dans les meilleures conditions possibles.

Votre présence aujourd'hui parmi nous confirme s'il en était besoin tout l'intérêt que votre administration porte à cet ensemble unique que nous, amis du Mont-Saint-Michel, avons pour mission de faire connaître, d'embellir et de protéger. Je tiens à rendre hommage à l'action de la Caisse Nationale des Monuments Historiques et au dévouement de ses collaborateurs qui dans le passé et présentement ont consacré et dépensent le meilleur de leur temps au service du Mont-Saint-Michel.

La sauvegarde d'un monument tel que celui-ci qui reçoit près d'un million de visiteurs par an pose des problèmes que vous connaissez aussi bien que nous et qui ne sont pas toujours faciles à résoudre, pas plus d'ailleurs qu'ils ne le sont dans la plupart des édifices dont vous avez la charge.

Permettez-moi simplement d'en évoquer un seul qui a son importance mais pour lequel il apparaît urgent de trouver des solutions : c'est celui de la propreté de la Merveille.

Le Mont est, vous pouvez le constater, envahi par les pigeons qui causent des dégâts importants. Ne serait-il pas possible qu'en accord avec la municipalité Montoise dont le concours nous paraît indispensable, la Caisse, responsable du bon état et de l'entretien de l'édifice, prenne, à l'instar de nombreuses villes française et étrangères des dispositions pour limiter la prolifération de ces volatiles ?

Je dois avouer que nous, Amis du Mont, nous sommes quelque peu peinés de constater l'état dans lequel se trouve pratiquement chaque jour, le grand degré malgré les soins apportés par vos collaborateurs et, à l'occasion, par la communauté monastique pour y assurer un minimum de propreté.

Nos contemporains ont hélas ! de plus en plus tendance à considérer qu'ils sont chez eux quand ils visitent le Mont, ou, plutôt non, à se croire autorisés à y circuler, sans prendre des précautions qu'ils prendraient naturellement chez eux. Il y a là, bien sûr, un problème d'éducation que ni vous ni nous ne pourrions résoudre dans l'immédiat. Ne serait-il pas toutefois possible d'inciter les visiteurs du Mont à faire preuve d'un peu de propreté, ne serait-ce qu'en augmentant le nombre de poubelles dans lesquelles ils pourraient déposer leurs débris.

Excusez-moi, M. le Directeur, d'évoquer ces questions très « terre à terre », mais il en va je crois du prestige du Mont et du respect qui est dû à ce prodigieux ensemble.

Notre Association se réjouit de vous compter aujourd'hui parmi ses invités. Elle espère que dans le proche avenir, des formules seront trouvées en vue d'un meilleur service du Monument dans lequel nous sommes heureux de nous retrouver.

Après vous avoir dit notre merci pour votre présence parmi nous, aujourd'hui, je voudrais saluer toutes les personnalités qui vous entourent et aussi évoquer celles qui, pour des raisons diverses n'ont pu nous rejoindre.

Je citerai d'abord parmi les présents, après le Président JOZEAU-MARIGNÉ :

- M. le Sous-Préfet d'Avranches,
- M. GAUDIN de VILAINE, représentant M. BIZET, député d'Avranches-Mortain,
- Mlle MOSER, directeur régional des bâtiments de France,
- M. le Chanoine ANGOT, doyen du Chapitre de Coutances et curé-doyen de Lessay,
- M. l'Abbé YVER, curé du Mont-Saint-Michel.

Je n'aurai garde d'oublier nos nombreux amis et collègues qui pour des raisons diverses se sont excusés. Je citerai notamment :

- Son Exc. Mgr WICQUART, Evêque de Coutances et Avranches,
- M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX,
- M. J.-M. DAILLET, député de la Manche,
- M. Julien NICOLLE, maire du Mont,

- M. le Dr GERMAN, Président du Conseil Régional de Basse-Normandie,
- M. Raymond TRIBOULET, ancien ministre,
- M. Maurice LANGEVIN, vice-président du Conseil Général de la Manche,
- M. le Dr BUISSON, maire de Mortain,
- M. SIGURET, inspecteur général des Monuments Historiques,
- M. LESCROART, conservateur régional des Bâtiments de France.

— Notre vice-président, M. Michel REULOS : son état de santé lui interdit momentanément la montée jusqu'à l'Abbaye ; nous lui adressons nos vœux de prompt et complète guérison.

Comme nous vous l'avons annoncé, deux communications figurent au programme de notre séance d'aujourd'hui :

— l'une sera donnée par le R.P. RIQUET. Il évoquera pour nous « l'an Mil au Mont-Saint-Michel » : ce sujet lui a paru intéressant en ce temps où l'on parle beaucoup de Nostradamus et de ses prédictions pour l'an 2000,

— le Père de SENNEVILLE nous donnera ensuite quelques informations sur la vie au Mont en 1981.

Enfin M. BADY a bien voulu accepter de nous dire quelques mots sur les relations entre la Caisse Nationale des Monuments Historiques et le Mont-Saint-Michel.

Avant de donner la parole au R.P. RIQUET, je voudrais vous donner quelques précisions au sujet de notre réunion de ce jour et de l'activité de notre Association.

Depuis que j'appartiens aux Amis du Mont, j'ai toujours entendu de longues discussions sur le choix de la date de la rencontre annuelle à l'Abbaye. Compte tenu du fait qu'en juillet et août l'affluence des touristes nous poserait de sérieux problèmes, notre Conseil a pensé, il y a plusieurs années déjà qu'il était préférable de la fixer en septembre. Pendant plusieurs années nous avons choisi un lundi ce qui semblait arranger beaucoup de nos collègues. Cette année, pour permettre à ceux de nos adhérents qui sont « en âge d'activité » de se joindre à nous, nous avons choisi un samedi. Il semble que cette formule ne fasse pas l'unanimité encore que votre affluence paraisse démontrer qu'elle n'est pas si mauvaise.

Nous vous demandons, pour la réunion de 1982, de nous faire par écrit vos suggestions en la matière et nous essaierons d'adopter un jour et une date convenant au plus grand nombre.



Nous avons aussi reçu des observations sur le prix demandé pour le buffet qui va nous être servi dans la salle des hôtes. Cette question avait été évoquée lors de l'Assemblée Générale à Paris, le 8 avril dernier. Nous n'avons, hélas, aucune influence sur les éléments qui déterminent l'indice du coût de la vie. Il faut aussi rappeler que l'installation du buffet dans la salle des hôtes impose au traiteur et à son personnel de sérieuses contraintes. Tous nos collègues présents le 8 avril ont souhaité le maintien de la formule actuelle, en soulignant qu'il est bien agréable de partager ces agapes dans le cadre incomparable de la salle des hôtes. J'ajouterais que le retour à la formule de jadis comportant un repas servi dans un restaurant montois serait aussi onéreux peut-être même plus coûteux.

L'Assemblée Générale des « Vieilles Maisons Françaises » le 2 juin 1981 a proposé que soit lancée aux Etats-Unis une antenne des « Amis du Mont-Saint-Michel ». Naturellement cette invitation dont l'intérêt est évident ne peut que recueillir notre accord. Nous serions reconnaissants à tous ceux d'entre vous qui pourraient nous aider et nous faire des suggestions en ce domaine de nous en écrire au plus tôt.

M. PITEL, président de l'Association pour la protection du site de Champeaux et de la Baie du Mont-Saint-Michel a attiré notre attention sur les graves inconvénients que présenterait la réalisation d'un projet en cours d'étude tendant à développer la conchyliculture dans la zone littorale de la Baie à Champeaux en particulier.

Je présume que vous serez d'accord avec nous pour que nous intervenions, aux côtés de l'Association de Champeaux, auprès des ministères intéressés afin que ce projet soit abandonné car il dégraderait considérablement le site que nous avons le devoir de défendre.

Nous avons signalé dans notre bulletin de 1981 la grave décision qu'a dû prendre l'entreprise DEGAINE qui depuis des décades assure l'entretien et la restauration du Mont. Faute de crédits, pour les travaux en cours ou projetés, cette entreprise a dû disperser son équipe montoise. Le Conseil Municipal du Mont a pris une délibération pour protester contre cette situation. Nous présumons que vous serez d'accord pour que nous intervenions auprès de M. le Ministre de la Culture afin que les travaux qu'exige l'entretien du Mont soient repris sans délai.

Je voudrais, en terminant, exprimer la gratitude de notre Conseil à ceux et celles d'entre vous, malheureusement trop peu nombreux qui, répondant à nos appels répétés, ont recruté un peu partout — même au Canada — de nouveaux adhérents. Pendant les six premiers mois de la présente année, nous avons enregistré 30 nouvelles adhésions. C'est peu mais c'est beaucoup par rapport aux années passées.

Une fois de plus, je vous demande de nous aider pour que les Amis du Mont-Saint-Michel puissent se compter par milliers comme dans les premières années qui ont suivi la fondation de l'Association. C'est en grande partie de l'accroissement de nos effectifs que dépendra l'efficacité de nos actions pour la défense et la sauvegarde de la Merveille.

Suivirent un exposé du R.P. RIQUET sur l'« An Mil au Mont-Saint-Michel », et une causerie du R.P. de SENNEVILLE sur « la vie au Mont en 1981 ».

Le texte de ces exposés est reproduit dans les pages suivantes.

La réunion se poursuivit par un récital d'orgue en l'église abbatiale, la messe conventuelle et le buffet campagnard suivi dans la salle des Hôtes.



## « L'An mil au Mont-Saint-Michel »

par le R.P. RIOUET

L'incroyable succès de librairie réalisé par le dernier ouvrage sur les prophéties de Nostradamus manifeste combien, chez nos contemporains, demeure vivace le souvenir des terreurs de l'An Mil, à l'approche du 2<sup>e</sup> Millénaire de notre ère. Et j'ai pensé qu'il serait intéressant de nous demander comment le Mont-Saint-Michel enregistrait, à l'époque, l'angoisse de l'An Mil. Je me suis d'abord penché sur la chronique de Robert de Torigny. J'aurais voulu relire dans l'admirable manuscrit conservé à la bibliothèque d'Avranches cette chronique de Robert de Torigny. Mais elle a été éditée, plus ou moins complètement d'ailleurs, et je m'y suis référé.

Ce que l'on constate c'est que Robert de Torigny ne signale nulle part — dans les années qui précèdent ou les années qui suivent — aucune trace de cette sorte d'angoisse universelle. D'ailleurs, je dois dire que les historiens d'aujourd'hui sont unanimes à nous dire que l'image stéréotypée et fautive des terreurs de l'an Mil est née à la fin du XV<sup>e</sup> siècle chez les humanistes qui en ont fait le symbole de l'obscurantisme médiéval. Pourtant les auteurs de l'époque n'ont pas eu cette vision catastrophique des événements qui ont marqué le millénaire de l'incarnation du Christ et, plus encore, le millénaire de sa passion dans l'année 1033. M. Georges DUBY nous dit au contraire que l'An Mil voit le passage d'une religion rituelle et liturgique à une religion d'action, celle des grands pèlerinages de la Réforme grégorienne, des croisades. Pour ce qui est du Mont d'ailleurs, nous savons pour en avoir célébré le Millénaire, que c'est en 965 — 35 ans seulement avant l'An Mil, que les moines sont venus s'installer au Mont-Saint-Michel, à l'appel et avec le soutien, du duc Richard I<sup>er</sup> de Normandie. Or précisément, les ducs Richard I<sup>er</sup> et Richard II se trouvent à la jonction du X<sup>e</sup> et du XI<sup>e</sup> siècle. Or, ces ducs manifestent une extraordinaire activité qu'aurait naturellement paralysé l'angoisse de l'An Mil. Ils se sont faits les restaurateurs de tous les monastères que leurs ancêtres Vikings avaient, soit pillés, soit plus ou moins complètement démolis. Là-dessus nous avons, justement, le témoignage de Robert de Torigny, non pas dans sa chronique qui couvre l'histoire universelle telle qu'on la connaissait à cette époque, mais dans un petit traité que j'ai évoqué récemment ici à propos de l'année des abbayes normandes sur les *mutations de l'Ordre monastique en France*. Voilà ce qu'il nous dit : « Rollon n'eût le temps de fonder ou de restaurer aucun monastère ; mais il dota nombre d'églises et de monastères de beaucoup de biens. Son fils Guillaume Longue-Epée, restaura le monastère de Jumièges construit par Saint Philibert, détruit par le païen Hastin. Richard I<sup>er</sup>, fils de Guillaume, restaura, en leur restituant les nombreuses propriétés dont les païens les avaient spoliés, trois monastères, l'un à Fécamp, en l'honneur de la Très Sainte Trinité, un autre au Mont Tombe, en l'honneur de saint Michel, le troisième à Rouen, en vénération de saint Pierre et de saint Ouen. Encore que son fils Richard II ait achevé cette

restauration en y ajoutant maints domaines et en y établissant l'Ordre Monastique. A quoi s'ajouteront Saint-Wandrille, Bernay et Saint-Taurin d'Evreux, également restauré par Richard II ».

Voilà donc une activité qui montre que la perspective de l'An Mil ne freinait aucunement le goût de construire, de développer, d'enrichir. Après avoir substitué aux chanoines une communauté de moines de l'Ordre de Saint-Benoît, au Mont-Saint-Michel, le duc Richard I<sup>er</sup> eut à cœur de les entretenir convenablement. Déjà son père Guillaume Longue-Epée avait généreusement doté la collégiale de chanoines du Mont-Saint-Michel, Moidrey, Charcey, Curey, Marigny, Forge, Soligny, Dameigné, Macey, Les Challiers, Peloton, la moitié de Cornery, Bergoncey, Le Meigné, Saint-Jean-le-Thomas et le Mesnil-Ranger.

Richard I<sup>er</sup> confirmera aux moines du Mont-Saint-Michel les donations de son père, ainsi que celles de Saint Aubert, évêque d'Avranches. Les terres et paroisses de Huisnes et de Genêts, de plus il fit édifier à ses frais, l'enceinte qui convenait à la clôture monastique, *moenia congrua monachis de suo ædificare fecit*.

Il enrichit les autels de tables d'or et d'argent d'un grand prix, ainsi que de calices, de croix et de candélabres d'or massif. De son côté, Connan, comte de Rennes et de toute la Bretagne armoricaine, fit don à l'abbaye en 990, dix en avant l'An Mil, de la paroisse et des terres de Villamer et voulu être enterré au Mont-Saint-Michel en la chapelle de Saint-Martin. A la mort de l'abbé Ménard I<sup>er</sup> le 16 avril 991, son neveu Ménard II, d'abord Prieur de Fontenelle (Saint-Wandrille), puis Prieur du Mont-Saint-Michel lui succéda comme abbé. En 992, pour la première fois et non pas la dernière, le monastère fut réduit en cendre avec tous ses magasins. Tant bien que mal on répara l'église carolingienne, c'est alors estime Paul Gout, que des voûtes en berceau remplacèrent la toiture en bois qui avait brûlé. Les aumônes et les présents affluaient. Saint Mayeul, abbé de Cluny — 948-994 — encore à la veille de l'An Mil — donnait des vignes, en Touraine. Parmi les moines du Mont, Garin devint abbé de Cerisy, tandis que Roland devenait évêque de Dol. Il voulait être enseveli dans la chapelle Saint-Martin comme le duc Connan.

Par contre, s'il y a des moines qui deviennent évêques, l'évêque d'Avranches Norgod dépose la mitre pour se faire moine au Mont-Saint-Michel. On voit que la ferveur va de pair, alors, avec la prospérité matérielle. Et c'est peu après l'An Mil, en 1017 que le duc Richard II, le fils de Richard I<sup>er</sup>, épouse au Mont-Saint-Michel, la princesse Judith de Bretagne. La chapelle carolingienne, que vous connaissez, était évidemment trop petite pour contenir tout le cortège de la noce et c'est ce qui a donné au duc Richard II, l'idée de construire la première basilique romane dont la nef où nous nous presserons tout à l'heure, est l'indestructible vestige.

Ce qui nous montre, chez les gens de l'époque, non pas la terreur, mais le goût de construire — si j'ose dire la maladie de la pierre —. Mais ce duc Richard, continuant précisément l'œuvre de son père, fait apparaître dans l'histoire de la région, y compris celle du Mont-Saint-

Michel, un moine qui est par excellence typique des moines de l'An Mil. Et nous allons voir, en évoquant sa vie très brièvement d'ailleurs, que les moines de l'An Mil n'étaient pas du tout terrorisés, ni surtout paralysés par l'angoisse. Ce moine que Richard I<sup>er</sup> puis Richard II introduisent en Normandie, c'est Guillaume de Volpiano. Or l'histoire de Guillaume de Volpiano, qui va régner sur le Mont-Saint-Michel, comme sur trente autres monastères de Normandie et de France, nous montre que la France de l'époque n'était pas paralysée ; au contraire, elle nous offre tout une série d'initiatives vraiment remarquables. Guillaume de Volpiano, vient en Normandie à partir de l'Italie, sa patrie. Je me rappelle toujours avoir découvert Volpiano en descendant de la Cité d'Aoste, vers Turin, dans la vallée du Po. Ce qui est remarquable c'est que le grand-père de Guillaume de Volpiano vint en Italie, étant né dans la Souabe germanique. Il y eut d'ailleurs une série d'échanges entre l'Allemagne du Sud et l'Italie du Nord. On est toujours attiré par le soleil. La Souabe a donné à l'Europe des princes, des évêques et des saints, comme le bienheureux Suson et combien d'autres ! Guillaume est donc né en Italie, d'une noble famille devenue Seigneurs de Volpiano. Précocement il entre dans l'Ordre monastique dans l'Abbaye de Lodiano et c'est là qu'il reçoit la visite de Saint Mayeul, abbé de Cluny. Cluny est, à la veille de l'An Mil, en pleine expansion, ce monastère bourguignon va, par ses abbés, régner sur deux mille abbayes. Deux milles abbayes qui ont adopté les coutumes, la réforme de Cluny. Et ses abbés, Saint Odon, Saint Odilon sont de grands voyageurs. C'est pourquoi d'ailleurs ils fondent des abbayes ou les réforment et les ramènent à l'observance plus stricte de la règle de saint Benoît.

Le jeune Guillaume a retenu l'attention de Saint Mayeul qui l'emmène à Cluny avec lui. Il s'y distingue par son intelligence, mais en même temps son sérieux dans l'observance des règles monastiques. Et après lui avoir donné, d'abord, à réformer un monastère en Bourgogne, qu'il fait de lui, en 989, l'abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Je garde un souvenir émerveillé de la crypte que l'on peut encore admirer à Saint-Bénigne de Dijon. Elle entoure le tombeau de saint Bénigne. Elle est d'une architecture remarquable. Et c'est Guillaume de Volpiano qui en est le responsable. D'Italie, sans doute, il avait amené avec lui des tailleurs de pierre et des maîtres d'œuvre qui s'emploient à restaurer l'abbatiale Saint-Bénigne de Dijon. Ce fut un grand bâtisseur Guillaume de Volpiano ! Mais c'est surtout et d'abord un constructeur de l'ordre monastique, selon la coutume de Cluny. La coutume de Cluny tend d'abord à ramener les moines à l'observance de la règle de saint Benoît, mais en mettant l'accent sur la louange de Dieu. Cette louange de Dieu dans l'esprit de Cluny s'accompagne de la splendeur des bâtiments dans lesquels elle se célèbre, dans l'importance donnée aux chants grégoriens, dans la splendeur des cérémonies, mais aussi des ornements, des orfèvreries liturgiques. C'est donc un épanouissement de l'art qui est stimulé, favorisé par Cluny et précisément à la veille de l'An Mil. C'est en 989, 11 ans seulement avant l'An Mil que Guillaume de Volpiano travaille déjà à la splendeur de Saint-Bénigne de Dijon. Mais ne l'oublions pas et nous connaissons la vie de Guillaume de Volpiano, que l'on a d'ailleurs plus ou moins canonisé à l'époque, Guillaume de Volpiano fait de son monastère un véritable centre culturel. On y tient école et non seulement on apprend, à tous moments et particulièrement aux enfants des paysans d'alentours,

à lire, à écrire, à compter. On leur apprend aussi à chanter et nous savons pas des études plus récentes, combien le chant, le sens du rythme, concourt au développement de l'homme en tant qu'homme. Mais la recherche scientifique de Guillaume de Volpiano et de ses moines ne se limite pas à l'école primaire ; elle s'intéresse jusqu'à l'astronomie.

Bien plus, Guillaume de Volpiano envoie certains de ses moines apprendre la médecine. On étudie à Saint-Bénigne de Dijon, Hippocrate et Galien. Mais Guillaume de Volpiano est admiré dans toute la région pour la manière dont il accueille les pauvres. S'il apprend aux enfants des paysans à lire, à écrire et à compter, il tient compte que certains pourraient être empêchés de s'instruire par manque d'une alimentation suffisante et il leur offre les repas quotidiens. Voilà Guillaume de Volpiano ! Mais il ne se contentera pas de développer le monastère Sainte-Bénigne de Dijon. Ils étaient 4 frères. Deux d'entre eux viennent rejoindre leur frère devenu moine à Dijon et lui apportent la terre de Volpiano pour en faire un monastère qui sera le monastère de Fructuaria, en Italie.

La renommée de Guillaume de Volpiano en Bourgogne, parvient jusqu'aux oreilles du duc Richard I<sup>er</sup> à Rouen. Il envoie des messagers à Guillaume pour lui demander de venir installer des moines à Fécamp dont, en 990 environ, il a reconstruit l'église dédiée à la Sainte Trinité. La première réponse de Guillaume Volpiano est de dire au duc Richard que les normands sont des païens qui ont pillé et détruit les monastères et massacrés les moines, qu'il n'est pas question d'aller risquer la vie des moines bourguignons dans cette lointaine Normandie. Cependant le successeur de Richard I<sup>er</sup>, Richard II, revient à la charge et met à la disposition de Guillaume de Volpiano toute une cavalerie pour qu'il puisse venir à Fécamp. C'est ainsi que de Saint-Bénigne de Dijon dont il n'abandonne pas l'administration, Guillaume de Volpiano se trouve promu abbé de la Trinité de Fécamp. La « Bénédicte » d'aujourd'hui en garde encore le souvenir. Ce fut une grande abbaye que celle de Fécamp, mais aussitôt rénové Fécamp devient un centre de la réforme monastique qui fait de la Normandie une véritable pépinière de valeur, futurs évêques et abbés du Duché, le séminaire des prélats qui peu après rétabliront l'église de Grande Bretagne à la suite de Guillaume le Conquérant dans sa première splendeur. Le zèle que la famille ducale mettait à favoriser les monastères était pour les barons normands un exemple qui fut suivi à tel point qu'on raillait parmi eux ceux qui n'avaient ni clercs, ni moines dans leur domaine. De Fécamp, Guillaume réforme Saint-Ouen de Rouen, Jumièges, Cerisy-la-Forêt, le Mont-Saint-Michel. La réputation de ces grandes abbayes révèle assez le rôle important et l'activité de l'abbé de Dijon. Celui-ci après quelques années quitta Fécamp où il établit l'abbé Janelin, l'écrivain ascétique si apprécié. Retournant en Bourgogne, il y rencontre le roi Robert le Pieux qui lui donna d'autres abbayes à réformer, notamment Saint-Faron de Meaux et Saint-Germain-des-Prés à Paris.

Guillaume avait vraiment l'envergure d'un chef d'état. N'avait-il pas à lui seul, réussi à former autour de Saint-Bénigne une vaste confédération dont il était le chef et l'animateur.

A la fin de sa vie, il gouvernait plus de 1 200 moines en 40 abbayes, et quelles abbayes !... Entre la Normandie et l'Italie il a établi les relations monastiques qui se poursuivirent jusqu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Lanfranc et Saint-Anselme en seront d'éminents exemples.

Tel était le dynamisme des moines de l'An Mil. Je pense que ceci nous permet, alors, de sourire devant cette fable des terreurs de l'An Mil. Ceci ne veut pas dire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La fameuse chronique que Robert de Torigny a utilisé largement, celle de Sigebert de Gembloux, mais en y faisant toutes sortes d'additions, notamment en tout ce qui concerne les Ducs de Normandie, cette chronique nous dit qu'il y eut un grand tremblement de terre et l'apparition d'une comète, puis de grandes sécheresses, d'autres années de grandes pluies, ce qui a compromis les semailles, les moissons, d'où s'ensuivaient, inévitablement, des famines. Mais les moines étaient là, avec leurs monastères largement ouverts, comme celui de Saint-Wandrille qui entretenait en permanence une quarantaine de vieillards qui n'avaient d'autre loyer à payer que leur présence aux offices. Ces moines cultivaient la terre et apprenaient aux paysans des techniques agricoles nouvelles : à Saint-Bénigne de Dijon, puis à Fécamp, ils tenaient école pour les fils de paysans des alentours, ce qui fait que ces monastères étaient non seulement des foyers de vie spirituelle, mais des foyers de culture humaine. C'est justement par la chronique de Robert de Torigny que nous apprenons qu'en l'année 994, six ans seulement avant l'An Mil « se distinguait par leur science des lettres », en Lotharingie, Hériger abbé de Lobbes, Adelbode évêque d'Utrecht ; en France, Abbon abbé de Fleury et Fulbert évêque de Chartres. En effet les écoles de Chartres, en 994, ont une renommée déjà européenne et on y apprend toutes sortes de choses, évidemment le latin, la théologie, mais aussi l'astronomie et la médecine. Nous avons le récit très pittoresque d'un voyage de Richer, moine de Saint-Rémy de Reims, jusqu'à Chartres. Et pourquoi ? Pour étudier, à Chartres, les aphorismes d'Hippocrate, mais également un remarquable ouvrage faisant la synthèse d'Hippocrate et de Gallien. Richer nous dit que ce qu'il voulait c'était d'abord, s'instruire des symptômes des maladies pour en faire le diagnostic et le pronostic, mais également étudier la thérapeutique pour guérir les maladies. Or, à Chartres, sous l'évêque Fulbert, on trouve le moyen de s'instruire davantage de la thérapeutique et cela précisément dans ses années qui précèdent l'An Mil ! Mais la même chronique de Robert de Torigny, à l'année 995, nous parle de Gerbert qui deviendra, sous le nom de Sylvestre II, pape de l'Eglise de Rome, qui lui aussi, dit-il, fut remarquable par sa connaissance des lettres, parmi les plus illustres de son temps ! Gerbert ! Ce n'est pas seulement un moine de l'An Mil, mais il est le Pape de l'An Mil ! Et ce Pape de l'An Mil, comme par hasard s'est un Français. C'est une aventure merveilleuse et rigoureusement historique que celle de ce petit pâtre auvergnat qu'un jour entre 950 et 955, près de Bellac, les moines d'Aurillac rencontrent au milieu de ses moutons. Dans l'abbaye de Saint-Géraud, alors célèbre par ses calligraphes, ses collections de manuscrits et son savoir, le petit paysan, fils de paysan va s'initier aux lettres et aux sciences, comme à la théologie. On l'enverra même en Catalogne où il prendra contact avec la science des arabes, mathématique, astronomie,

médecine. En 970, nous approchons de l'An Mil, il est à Rome avec ses protecteurs, l'évêque de Vic, Atton et Borel, comte de Barcelone. Il y rencontre l'empereur Otton II qui lui confie l'éducation de son fils, qui deviendra l'Empereur Otton III. En 972, il inaugure son enseignement à Reims dont l'école va connaître par lui une ère de splendeur. L'enseignement de Gerbert, comme son savoir est encyclopédique. Il embrasse avec une égale maîtrise, théologie, droit canon, philosophie, physique, astronomie, médecine. Rien n'égale le soin avec lequel il recherche les écrits des anciens qui sur toutes ces matières, y compris la médecine, peuvent l'instruire et servir à la formation de ses élèves. Dans sa bibliothèque, voisinent à côté des Pères de l'Eglise, des Grégoire et des Augustins, les Plaidoyers de Cicéron, les ouvrages historiques de César, de Suétone, de Pline, de Salluste, de Tite-Live, des poètes : Homère, Virgile, Ovide et naturellement Aristote et Platon, mais également Hippocrate et Gallien. Non seulement il n'est pas avare de son érudition, mais il s'applique à en faire profiter les autres avec une méthode qui révèle un maître en pédagogie.

Craignant que sans la connaissance des formes du style, en particulier de la poésie, ses élèves ne puissent atteindre l'art oratoire, il se servait des poètes avec lesquels il croyait bon de les familiariser. Il leur lisait et commentait Virgile, Stace et Térence, les satyres de Juvénal, Perse et Horace. Quant ils étaient accoutumés à ces auteurs et à leur façon de s'exprimer, il les faisait passer à la rhétorique d'Aristote. Lui-même nous apprend qu'il a pour eux mis en tableau synoptique les règles fugitives et parfois obscures de cette rhétorique. Pour les initier au calcul, il invente un damier qui avec 27 colonnes et un millier de dés en corne, à l'effigie des 9 chiffres permettait de multiplier et diviser avec une telle rapidité, qu'il était plus facile de s'en faire une idée que de l'exprimer ! Ce moine de l'An Mil enseigne que la terre est ronde ! Très exactement sphérique... Il en donne les mêmes preuves que maintenant : l'obliquité de l'écliptique, l'excentricité du soleil et la précession des équinoxes lui furent familiers. Il s'ingénia à fabriquer mappemondes et sphères armillaires pour expliquer la position et la marche des astres par rapport à nos deux hémisphères. Il n'est pas moins habile à construire des horloges et des orgues hydrauliques dont il tire avec talent de suaves harmonies, car il est, de surcroît, un restaurateur de la musique en France. Par ailleurs, son latin plus net que celui de Saint Augustin, plus nerveux que celui de la plupart des humanistes de la Renaissance est d'une élégance presque classique. Et Gerbert n'est pas seulement un érudit, un savant, un humaniste, voire un théologien dont le traité sur l'Eucharistie révèle à la fois la clarté d'esprit et la foi sincère, homme d'action, il joue dans les événements de son temps un rôle qui n'est pas médiocre. Par ses élèves d'abord, tel que Fulbert, évêque de Chartres dont les écoles furent fameuses pendant deux siècles, Robert le Pieux, roi de France de 996 à 1031, par conséquent, à cheval sur l'An Mil, et Otton III qui règne de 983 à 1002. Ces deux derniers comme leur maître, ami et conseiller, humanistes, lettrés, musiciens, mais aussi princes chrétiens, soucieux d'établir la paix du Christ, dans une chrétienté agrandie. C'est stimulés et conseillés par lui, que l'archevêque de Reims, Adalbéron, entraînant ses collègues dans l'épiscopat, reconnaît et consacre Hugues Capet, roi de France, nonobstant les titres héréditaires du dernier des Carolingiens, car, estime Gerbert : « les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois ».

Dans la carence ou la dégénérescence du gouvernement établi, le pouvoir passe au plus capable de l'exercer pour le bien du peuple. Nommé archevêque de Reims, en 911 par le Concile quelque peu gallican de Saint-Basle, près de Verzy, Gerbert fut un moment suspendu par Jean XV et Grégoire V. Mais en 998 par la volonté de l'Empereur et le consentement du Pape, il devient archevêque de Ravenne et le 2 avril 999, le petit pâtre de Bellac, moine de Saint-Géraud d'Aurillac, et savant écologiste de Reims, se trouve élu Pape sous le nom de Sylvestre II. Son court pontificat : 999-1003, annonce celui des grands réformateurs du XI<sup>e</sup> siècle : Grégoire VII, et Urbain II, eux aussi des moines et des moines de Cluny. Par des actes énergiques et justes, il affirme et maintient cette primauté pontificale qui, avec ses collègues de Saint-Basle, il semblait avoir contesté. Homme de chrétienté, il rattache directement à Rome la Pologne où il crée le siège primate de Gniezno et la Hongrie en faisant du jeune duc Vajk un « roi apostolique » qui s'appellera un jour Saint Etienne. Le plus beau de cette vie exceptionnelle qui exalte splendidement un fils de la paysannerie, c'est à travers tant de soucis et de tourments, l'âme de Gerbert, nous offre le spectacle des vertus caractéristiques du monachisme bénédictin en France : sérénité, mesure, équilibre. « En lui, nous dit Emile Ghebarth, la foi et la sagesse philosophique ne se heurtent jamais. Le stoïcien et le lettré n'inquiètent point l'évêque, car ils se rattachent à la tradition candides des pères qui conciliaient avec une grâce si aimable le *Credo* et les droits de la pensée. Il a retrouvé sans qu'il en coûtât rien à son orthodoxie, la hauteur et la clarté d'âme des maîtres antiques, il se sent supérieur aux ministres du monde et ne doute pas de Dieu ».

Voilà ce qu'était le Pape de l'An Mil, tout comme Guillaume de Volpiano, qui, alors supervise le Mont-Saint-Michel avec trente autres monastères en France. Tels étaient aussi les moines de l'An Mil : Ménard II, abbé du Mont-Saint-Michel, Héribert I<sup>er</sup>, abbé du Mont-Saint-Michel qui, en 1023, vont commencer la construction de ce monument incomparable qu'est la basilique du Mont : bâtir ces voûtes d'une portée audacieuse de la crypte Saint-Martin, et de la crypte des Trente-Cierges, qui vont supporter la basilique romane et puis tous ces bâtiments monastiques qui vont l'entourer en attendant que s'édifie, au XIII<sup>e</sup> s. la *Merveille* dans laquelle, après avoir célébré la messe dans la nef romane que prolonge le chœur gothique flamboyant créé par la bienfaisance du Cardinal d'Estouteville. C'est l'An Mil qui est au départ de toute cette floraison. En évoquant ses terreurs légendaires, je me dis qu'en face de l'An 2000 vers lequel nous avançons, il convenait de retenir ce mot admirable du Pape Pie XII, en pleine guerre mondiale : « Pour le chrétien qui pèse l'histoire avec l'esprit, il ne peut être question de retourner en arrière vers le passé, mais d'aller de l'avant avec l'anxieux désir de monter et de progresser ».

## La Vie au Mont en 1981

par le R.P. de SENNEVILLE,  
Prieur de l'Abbaye

M. le Président LE CLERC m'a demandé de faire le point.

J'aurais pu dire « les peuples heureux n'ont pas d'histoire » mais votre amitié serait restée sur sa soif. Alors très simplement, je vais essayer de vous dire comment l'année s'est écoulée depuis votre dernière réunion au Mont, c'est-à-dire le 29 septembre dernier.

La Communauté, comme l'an dernier, compte trois frères et quatre sœurs — et donc vous les connaissez tous.

Notre Père François dans le cadre de la pastorale diocésaine et plus précisément celle de notre doyenné assurera dorénavant la messe dominicale dans une paroisse toute proche.

Notre frère André va dans deux jours commencer sa troisième année de Grand Séminaire c'est-à-dire son second cycle, et cela au Centre d'Etudes Théologiques de Caen. Le 27 juin à Coutances, il avait été appelé au nom de l'Eglise officiellement par Mgr l'Evêque pour accéder au sacerdoce. Et il recevait les premiers ministères de lecteur et d'acolyte. Nous étions tous autour de lui comprenant tout ce que cela représentait pour lui, pour le Mont, pour l'Eglise de Coutances et Avranches.

Notre sœur Marie-Françoise compense l'humidité montoise de cette année par quelques mois de semi-repos au soleil de la Corse, chez nos sœurs bénédictines d'Erbalunga, à qui je ne saurais dire assez merci pour la charité de leur accueil.

Notre sœur Marie-Thérèse rentre d'une session d'études bibliques chez nos sœurs bénédictines de Jouarre, là aussi grâces soient rendues.

Les autres frères et sœurs continuent bonnement leur vie avec ceux et celles dont je viens de vous parler.

Comme vous le savez, le problème du statut juridique de la Communauté est un problème qui me préoccupe depuis plus de dix ans, et certains d'entre vous n'ont pas oublié dans quels termes j'en parlais à nos supérieurs à la Saint-Michel 1975. « Ne soyez pas trop longtemps Gamaliel avec nous ». Ce cri a été entendu à Coutances — et d'autre part, je comprends très bien que nos Abbayes tutélaires, le Bec Hellouin, Saint-Wandrille, et Wisques aient au contraire un réflexe de prudence — un peu à la manière de notre ami Paul Sérant à la fin de son très beau livre sur l'aventure spirituelle des Normands, que je ne saurais trop vous conseiller ! Oui, Coutances a entendu, et les vicaires généraux Lagoutte et Navarre, m'avaient demandé de proposer un texte qui puisse servir de

base de réflexion et de discussion pour une officialisation canonique de la vie des frères et des sœurs du Mont-Saint-Michel. Tâche ardue puisqu'il fallait non pas donner un texte tellement édulcoré que bénissable, les yeux fermés, il n'aurait pas été l'ossature nécessaire et souhaitée — mais d'autre part un texte qui n'aurait pas été en référence avec le Droit Canon actuel était voué à l'échec... Mais vous le savez peut-être, notre Droit Canon actuel datant de la Pentecôte 1917 est non pas moribond, mais sur le point de donner naissance à une nouvelle édition. Les premières sources, elles, avaient donné naissance au Droit dit « ancien » (jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle), puis au Droit dit « nouveau » (XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup>) et enfin au Droit dit « moderne » (du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup>), j'avoue ne pas savoir les futures étiquettes. Ce Droit moderne pourrait à son tour se diviser. Je ne vous ferai pas un cours de Droit Canon, dont je suis d'ailleurs incapable. Ce que je sais par contre, c'est que très peu de canons (c'est-à-dire d'articles) de l'édition 1917 étaient désormais applicables. Rome s'en est rendu compte dès le Concile, et depuis lors une longue, lente réforme du Droit Canon s'est mise en route. A la fin de 1980 notre Saint Père Jean-Paul II s'étant enquis de la date de parution et se rendant compte de l'urgence de doter l'Eglise d'un Droit Canon adéquat aux conditions actuelles de vie des chrétiens a demandé de façon impérative à la Commission la sortie du nouveau Droit Canon pour la Pentecôte. Et c'est dans cette perspective et dans cette espérance que le 27 décembre, Monseigneur Wicquart à Coutances m'a demandé de patienter c'est-à-dire d'attendre la parution du nouveau Droit Canon. « Ce n'est pas un enterrement que je vous demande » m'a-t-il répété à plusieurs reprises. J'ai évidemment dit oui parce que l'obéissance l'exigeait, mais j'ai demandé à Monseigneur l'Evêque de venir personnellement expliquer tout cela à la Communauté. Bien volontiers m'a-t-il répondu — et ce fut la journée du 14 avril, mardi saint, que Monseigneur passa avec nous pour nous montrer, et son affection, et son attention, et que ce temps supplémentaire de patience qu'il nous demandait n'était pas du temps perdu. Nous étions alors dans la perspective... de la Pentecôte. Il y eut l'attentat du 13 mai... depuis notre Pape bien aimé a doublé le nombre des Cardinaux attelés à la tâche de la rénovation du Droit Canon. Nous attendons donc dans la foi. Et ce n'est pas une formule, mais une réalité vécue jour après jour.

Le Père Navarre, notre Vicaire Général qui a tout fait comme l'écrivait notre frère André dans la dernière lettre mensuelle aux frères et sœurs oblates de la Communauté, « tant par la qualité de la relation personnelle qu'il a su établir avec nous que par l'effort de présentation et de représentation de la Communauté auprès de Monseigneur l'Evêque et vice-versa qu'il assura pendant plus de cinq ans » nous a quitté. Il est désormais Curé Doyen de Tessy-sur-Vire. Pourriez-vous, M. le Président, l'assurer, au nom des Amis du Mont-Saint-Michel, de notre reconnaissance, car le Père Navarre est un véritable Ami du Mont-Saint-Michel ?

Le 1<sup>er</sup> juillet, le Père Paul Pichard prenait la relève. Le 24 juillet, il présidait le pèlerinage à travers les grèves. Le 22 août il venait passer toute la journée avec nous : le matin après un fructueux tête-à-tête, il prenait contact avec tous les membres de la Communauté, il visitait en détail les logis abbatiaux. Après la messe et le déjeuner, tous, nous descendions au Monastère Sainte-Catherine, le Monastère de nos sœurs.

Sœur Marie-Françoise et M. le Curé allaient alors à l'église paroissiale. Quelques minutes plus tard le Seigneur Jésus venait habiter un nouveau lieu de prière au Mont. Nous avons chanté le psaume 22 « Le Seigneur est mon berger », nous avons écouté la lecture du livre des Proverbes « La sagesse a bâti sa maison ». Puis le Père Pichard a béni la maison de nos sœurs salle par salle, chambre par chambre. Notre Père Curé, et un jeune prêtre sénégalais étaient de la fête. Oui, ce 22 août 1981 est une date importante, tant pour l'implantation que pour la floraison de notre Communauté une et double, et je suis sûr que nos sœurs de l'antique Monastère Sainte-Catherine, dont Thomas le Roy ne voyait plus que les arcades en ruines du dortoir de son temps (traduisez le réfectoire) ont dû se retourner d'aise en voyant, à 25 mètres à vol d'oiseau (à vol de mouette) de leur Monastère où elles accueillaient « les dames pèlerines » de nouvelles petites sœurs, dans le droit fil de la vocation de prière et d'accueil qui les avait appelées sur notre Rocher.

Notre Rocher, il continue à vivre lui, aux quatre vents des saisons, du tourisme et des pèlerinages. M. le Curé ne doit-il pas, pas plus tard qu'après demain, accueillir pour son Assemblée Générale l'Union Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de la Manche, et entretenir ses membres du « Mont-Saint-Michel, haut lieu de pèlerinage ». En janvier dernier d'ailleurs, avec M. le Curé, nous étions à Rome pour le Congrès annuel de l'Association française des Recteurs de Sanctuaires de Pèlerinages. Nous y avons été longuement reçus par S.S. Jean-Paul II, et vous pourrez trouver à la sortie de Belle-Chaise le texte de son allocution.

Où, les pèlerins continuent à venir au Mont, nous nous en apercevons à travers tous ces hôtes, tous ces retraitants que nous ne cessons d'accueillir à la Communauté, à la limite de nos possibilités. Nous les accueillons à l'Eucharistie, où de plus en plus souvent il nous faut au début leur parler non seulement en français, évidemment, mais aussi en anglais, en allemand, en espagnol, en italien... notre don — actuel — des langues ne va pas plus loin... A propos des pèlerins, où plutôt des pèlerinages, une chose me frappe. C'est l'augmentation certaine des pèlerinages groupés, organisés. Je ne parle pas de nos amis allemands qui viennent chaque année par bataillons serrés et disciplinés. Quand je dis serrés, cela veut dire non pas seulement 50, mais aussi par 500, par 600, avec Evêques et bannières... (dans les derniers dix jours nous avons reçu deux pèlerinages de cet ordre). Quand je dis disciplinés, je devrais également dire souriants — et une fois de plus je rends grâce de ce que nous pouvons très fraternellement prier en oubliant que le Rhin durant des siècles nous a séparé. Mais les pèlerinages ne sont pas qu'allemands, Dieu merci — et les français n'ont pas été les moins fervents. Et nous avons eu cette année davantage de « grands pèlerinages ». Le 15 mars, 1 250 scouts d'Ille-et-Vilaine, les plus petits n'avaient fait que la digue à pied, mais les aînés avaient marché durant 30 kms, et l'Evêque auxiliaire de Rennes, Monseigneur Plateau était avec eux. Notre frère André les avait accueillis à Beauvoir. Onze jours plus tard le 26 mars plus de 1 100 élèves du Collège du Sacré-Cœur de Mayenne, marchaient depuis Courtills et Ardevon, chaque classe venant déposer au pied de l'autel ce qui matérialisait leur effort de Carême, pour le Tiers Monde — une croix, un poster, du riz, des tirelires. Le 27 mars, c'était l'Ecole de Danse et

de Musique de Breslau en Pologne. Et c'est l'orchestre d'Herkelenz (jumelée avec Saint-James), ce sont des enfants d'Enghien, le 5 mai ce sont les aumôneries scolaires de la région de Rambouillet qui marchent à plusieurs centaines, depuis cinq heures du matin. Le jour de Pâques, 200 jeunes qui avaient marché vers le Mont depuis trois jours... (100 kms), et je pourrais encore continuer longtemps pour énumérer tous les groupes qui sont venus prier avec nous, non seulement au milieu de la journée mais aussi le soir et tard dans la nuit. Je pourrais aussi vous énumérer bien d'autres groupes, qui directement ou indirectement sont venus chez nous quelques heures. Je pense entre autres, après un petit déjeuner partagé avec M. le Ministre J.-P. Soisson venu prier avec nous, je pense à la conférence de presse informelle qu'il tint avec des jeunes du Collège Stanislas alors en retraite. Je pense à un « pot » vespéral avec le bureau de l'Assemblée des Présidents de Conseils Généraux, à un « pot » matinal avec la sous-commission des Pêches au Parlement Européen. Et je ne parle pas de pèlerinages de centaines d'Antillais et de Martiniquais, ni de la Saint-Michel de Printemps, ni des pèlerinages officiels du diocèse, et notamment celui à travers les grèves. Oui cette année a vu un tournant. Le nombre des pèlerins individuels n'a peut-être pas considérablement augmenté, par contre les pèlerinages structurés, organisés, eux, ont considérablement augmentés.

Ces contacts de la Communauté avec les pèlerins sont ce qu'ils sont dans l'ordre de la prière, mais il y a aussi un autre contact, et avec beaucoup plus de monde — croyants et incroyants. Je veux parler de l'Exposition sur saint Benoît, l'ordre monastique, et notre petite Communauté. 45 mètres carrés de panneaux avec des photos, des cartes, des textes. Et je veux vous en parler gravement. Nous avons décidé cette exposition à l'occasion de l'année saint Benoît 1980, dans la mouvance de tout ce qui se faisait à travers toutes les Abbayes. Personnellement, et là je n'engage que moi-même, j'avais été frappé dès 1964-1965, années de la préparation de l'exposition du Millénaire d'une sorte de distorsion entre la beauté de l'exposition, l'intérêt des documents, des statues, des peintures, des tapisseries, exposés d'une part, et d'autre part par l'incapacité où se trouvait le Français moyen de répondre, après l'avoir visitée, à trois ou quatre questions qui me paraissent essentielles : qu'est-ce qu'un moine, que fait un moine, pourquoi des moines, comment devient-on moine ? Et c'est lorsque je me suis aperçu, que malgré sa splendeur, l'Exposition du Millénaire ne pourrait répondre à ces questions, que j'ai demandé à mon Père Abbé dom Grammont, l'autorisation de présenter, dans la grande salle du Presbytère photos et textes qui, humblement essaieraient de répondre à ces questions. M. FROIDEVAUX en 1967 m'avouait par écrit la répercussion que cette exposition avait eue — et chez des étrangers, et qui n'étaient pas de notre religion — il pensait entre autres à des architectes nord africains et musulmans. Croyez bien qu'il ne s'agit pas pour moi de faire cocorico — mais je suis obligé de constater que la très belle exposition organisée à l'occasion de l'année des Abbayes Normandes ne répondait pas plus que celle du Millénaire aux questions essentielles, fussent-elles formulées auxquelles nous nous devons de répondre. Et c'est pourquoi en accord avec mon Père Abbé et mes frères et sœurs, j'ai décidé l'exposition de 1980. Elle a été préparée en Communauté, et notamment par les plus jeunes. (Ce n'est pas l'exposition du Prieur). Elle a été entièrement financée par la Communauté, et l'éclair-

age a été pris en charge par des Montois. Vous devez vous demander où je veux en venir. Et bien voilà.

Il y a une quinzaine de jours, M. l'Inspecteur Général FROIDEVAUX dont je regrette beaucoup l'absence aujourd'hui, est venu me demander avec sa gentillesse coutumière et toute son affection de réfléchir sur cette exposition... qu'il faudrait peut-être la transformer, c'est-à-dire lui donner une forme moins personnelle en otant par exemple les photos de la vie de Communauté, j'allais dire toutes nos binettes — pour rester sur un plan plus architectural. Notez bien que chaque fois que nous avons pu symboliser notre propos par des photos d'architecture du Mont, nous l'avons fait. J'ai écouté M. FROIDEVAUX avec beaucoup d'attention — mais (et sachez qu'il aura le texte intégral de cette communication) lorsqu'il m'a laissé entendre qu'il ne s'agissait pas seulement de vent coulis de corridors ministériels, mais que certains Amis du Mont-Saint-Michel pensaient de même, alors là, chers Amis, je ne comprends plus, et je vous demande au besoin de m'aider à comprendre.

Lors de son inauguration avec les Montois, que de fois m'a-t-on dit « c'est de la folie. Mais tout va être sali, esquiné, taché, déchiré ». Quatorze mois après il a fallu recoller un petit bout de la Sicile sur une carte, et occulter le graphiti d'un Palestinien enthousiaste et scandalisé qui ne voulait pas que le Monastère d'Abu-Gosch fut en Israël. Et c'est tout. Cette exposition a été respectée et aimée — il faut non pas aller la voir, mais voir les touristes la regarder, des étrangers sortir leur dictionnaire de poche pour comprendre une légende — il faut voir comment les touristes s'y attardent, pour saisir que toute imparfaite qu'elle est, cette exposition complète la visite de l'Abbaye, que celle-ci ait été libre ou conduite par un gardien. Ce qui intéresse nos visiteurs évidemment ce sont les grandes données historiques ou géographiques sur l'ordre, mais croyez-moi, encore plus de voir comment la Règle de Saint Benoît s'adapte aujourd'hui encore au Rocher de Saint Michel... de voir après quinze siècles, comme une illustration de ce qu'écrivait Héraclite d'Ephèse... vous savez : « Ceux qui descendent toujours dans les mêmes fleuves se baignent dans des eaux toujours nouvelles ». Oui ! voilà ce qui intéresse nos visiteurs : constater que la vie circule toujours dans l'Abbaye plus que millénaire.

Je ne dramatiserai nullement. Et je n'oublie pas que cette exposition a trouvé abri dans le Cellier avec l'approbation verbale ou tacite de l'Administration. Et quel merci nous lui disons du fond du cœur. Si officiellement il nous est demandé de l'enlever ou de la transformer, sachez que nous obéirons — immédiatement. Nous demandons seulement que les responsabilités claires soient prises, au-delà des « on dit », de la même manière dont, nous, nous avons pris les nôtres.

Si cette exposition doit disparaître, eh bien ! ce sera un hommage de la caducité des œuvres humaines à la pérennité de l'œuvre de Dieu. S'il faut en faire une autre, nous tâcherons de la faire plus belle. S'il faut se taire nous nous tairons. De toute manière, nous remercions ceux et celles qui nous ont permis de la faire, ceux et celles qui l'ont faite avec nous, et l'Administration qui nous a abrité.

Et je voudrais encore lui dire merci à cette Administration, et à travers vous Monsieur le Directeur. Car c'est sur votre intervention personnelle que les problèmes financiers relatifs à la remise en état des circuits électriques des logis abbatiaux ont pu être résolus, c'est sur votre intervention personnelle que nous avons été doté de matériel de secours : brancard-coquille, attelles, trousse de secours. Sachez combien vous nous avez aidé, frères et sœurs de la Communauté, en tant que Sapeurs Pompiers et surtout infirmières, dans les tâches de secourisme que nous avions acceptées. En 1980 nous sommes « intervenus » 65 fois, et à ce jour pour 1981, 65 fois encore. Que ces quelques chiffres soient (hélas) la justification de votre effort. Mais sachez aussi notre reconnaissance.

Vous le voyez, chers Amis, tout ce que représente la vie de sept frères et sœurs, accrochés sur le Rocher de notre cœur, qui est aussi votre Rocher. Vous voyez ce que l'on peut voir, entendre, ce que l'on peut vous en dire. Et puis il y a aussi tout le reste, le silencieux, l'indicible.

Il est de l'ordre de la fidélité et de la prière, il est de l'ordre de l'action de grâce — et sachez, tous — que nous n'y faillirons pas.

### INTERVENTION DE M. J.P. BADY

*Directeur de la Caisse Nationale des Monuments Historiques*

Nous empruntons au journal l' « Ouest-France », (numéro du 28 septembre 1981) le compte rendu qu'il a publié de cette intervention :

La Caisse nationale des Monuments historiques et des sites n'est qu'un organisme parmi d'autres à s'intéresser au Mont Saint-Michel, à coordonner un certain nombre d'efforts et à susciter des initiatives. Son directeur, M. Bady, exposa comment se matérialisaient, au Mont, ces vastes missions, difficiles pour une administration résidant à Paris, qu'il s'appellent : accueil, information, animation et sauvegarde.

Accueillir, c'est permettre un choix de circuits dès la porte de l'Avancée, installer les salles de réception (tisanerie, librairie), étudier la possibilité de visites libres de l'abbaye (ou une combinaison de visites guidées en partie basse et libres en partie haute), s'occuper d'intendance pour certains aménagements (électrification, jardins, toilettes, poubelles...).

Animer, c'est aider à donner une âme à l'abbaye : la communauté religieuse lui redonna son sens profond, mais on peut travailler dans le domaine culturel.

Informier, c'est agir sur le plan de l'édition et de la fabrication de souvenirs de qualité, conformes à une certaine image de marque du Mont Saint-Michel.

Enfin, la caisse est associée à toute réflexion sur la sauvegarde de l'environnement maritime : « *le plan technique échappe à notre compétence, mais j'ai cependant tenu à la présence de la caisse dans le syndicat mixte dont la création fut envisagée* ».

Et M. J.P. Bady de parler pour conclure de cette solution évoquée depuis quelque temps déjà pour permettre la meilleure coordination sur place de tous les efforts : « *l'idée progresse très sérieusement, dit-il, de mettre en poste au Mont Saint-Michel, un conservateur délégué qui serait un coordinateur* ».

\*\*\*



## COTISATIONS

Le présent bulletin est envoyé à tous les adhérents actuellement inscrits.

Certains d'entre eux ne sont pas à jour de leurs cotisations : nous les remercions de « se mettre en règle au plus tôt.

L'Assemblée générale du 22 mars 1977 a porté les cotisations :

- de membre adhérent à : 30 F par an,
- de membre bienfaiteur à : 60 F par an.

Nous insistons auprès de nos adhérents pour que, non seulement ils acquittent régulièrement leurs cotisations, mais pour que, comme nous ne cessons de le leur demander, ils nous aident à augmenter l'effectif de notre Association en recrutant de nouveaux membres : dans ce but, nous joignons à chaque exemplaire du présent bulletin 4 feuilles d'adhésion.

Nous rappelons par ailleurs que l'Assemblée Générale du 15 mars 1982 a décidé de porter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1983, les taux de cotisation annuelle aux niveaux suivants :

- membre adhérent : 50 francs
- membre bienfaiteur : 100 francs minimum

## Réunion 1982 au Mont-Saint-Michel

Comme annoncé à l'Assemblée Générale du 15 mars 1982, la réunion traditionnelle au Mont aura lieu le samedi 18 septembre 1982.

Elle sera présidée par le Professeur MOLLET DU JOURDIN, membre de l'Institut.

Les convocations seront adressées en temps opportun.

## VENTE DE DOCUMENTS

### AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nous rappelons l'information déjà donnée à ce sujet.

Les archives de l'Association ayant été répertoriées et classées dans les locaux que l'Administration des Affaires culturelles et l'Abbaye ont bien voulu mettre à notre disposition, il est apparu que nous disposons d'un certain nombre de gravures, jadis réalisées par M. VOISIN, secrétaire général de l'Association, ainsi que d'exemplaires disponibles de certains bulletins.

Il a été décidé que, dans la mesure des possibilités, ces gravures et ces bulletins pourraient être cédés *exclusivement* aux Amis du Mont-Saint-Michel aux conditions suivantes :

- gravures ..... (l'unité) .... 160,00 F
- bulletins :
- antérieurs à 1939 ..... (pièce) ..... 30,00 F
- parus entre 1939 et 1960 ..... (pièce) ..... 20,00 F
- postérieurs à 1960 ..... (pièce) ..... 10,00 F

Les adhérents, désirant se procurer gravures ou bulletins, sont priés d'écrire aux « Amis du Mont-Saint-Michel » - Boîte postale n° 9 - 50116 Le Mont-Saint-Michel.



IMP. ARNAUD-BELLEE  
8, rue tancredi  
50200 Coutances  
2<sup>e</sup> trimestre 1982